COMMUNE DE
HAMOIS

PETIT PATRIMOINE POPULAIRE WALLON

FICHE DE RECENSEMENT

Définition synthétique :

Petit Patrimoine Populaire : ensemble des petits éléments, construits ou façonnés par l'homme selon des techniques traditionnelles, visibles depuis l'espace public ou accessibles au public. Ces éléments sont les témoins de l'histoire locale; ils agrémentent le cadre de vie et constituent des points d'intérêt et des repères dans notre environnement.

Note : Les définitions officielles sont données en fin de formulaire.

Les explications complémentaires sont extraites de la présentation "Inventaire du petit patrimoine populaire - introduction à la méthodologie d'un inventaire" faite à Eghezée le 20 juin 2022 par Mme Donatienne Blanjean, collaboratrice didactique dans le "Département d'histoire de l'art et archéologie" de la "Faculté de philosophie et lettres" de l'Université de Namur.

Seules les cases encadrées en rouge sont obligatoires ---- Au passage de la souris, quelques explications complémentaires apparaissent.

Auteur de la fiche (Nom, prénom)

Courriel

Téléphone / GSM

Date du repérage

Appellation courante

Critères de sélection — Facultatif, quel(s) critère(s) justifie(nt), le recensement de cet élément.

Ancienneté | Authenticité | Rareté | Val. artistique | Val. historique | Val. technique

Entité — Achet

Quartier / Lieu-dit / hameau

Adresse actuelle : rue, n°

Coordonnées GPS — Latitude — Longitude — + d'infos

Description — Facultatif sauf si vous vous sentez à l'aise dans cet exercice ...

Dimensions — Facultatif sauf si vous vous sentez à l'aise dans cet exercice ... — + d'infos

Longueur

Profondeur

Hauteur

Matériaux — Facultatif sauf si vous vous sentez à l'aise dans cet exercice ...

Inscriptions, datation et autres

Facultatif sauf si vous vous sentez à l'aise dans cet exercice ...

Contexte urbanistique

Facultatif sauf si vous vous sentez à l'aise dans cet exercice ...

Visible depuis le domaine public Oui Non

Accessibilité au public Oui Non

Etat général de l'élément

Facultatif sauf si vous vous sentez à l'aise dans cet exercice ... + d'infos

Bon Moyen Mauvais En ruine

Dégradations constatées

Facultatif sauf si vous vous sentez à l'aise dans cet exercice ...

Historique et/ou anecdotes

Vivement souhaité car c'est dans ce domaine de l'histoire et des petites histoires que votre apport nous est le plus précieux ...

Remarques

Facultatif mais vivement souhaité car cela permettra de développer la base de données et

Photos (élément et contexte).

+ d'infos Avertissement

Facultatif mais vivement souhaité car cela permettra de développer la base de données et de choisir les meilleures vues pour augmenter l'attractivité du site et de nos villages ...
*_*_*
MERCI de ne pas oublier de les joindre en annexe à votre mail de retour du formulaire.

A renvoyer à : pppwpatrimoine@hamois.be Merci beaucoup.

DEFINITIONS OFFICIELLES

Code du Patrimoine (CoPat) : DECRET (26/04/2018) - Titre Ier - Chapitre Ier - Article 1er.
« Le patrimoine comprend l'ensemble des biens immobiliers qui constituent un reflet et une expression des valeurs, croyances, savoirs, savoir-faire et traditions en continuelle évolution, dont la protection se justifie en raison de leur intérêt notamment archéologique, historique, architectural, scientifique, artistique, social, mémoriel, esthétique, technique, paysager ou urbanistique et en tenant compte de critères de rareté, d'authenticité, d'intégrité ou de représentativité. Cela inclut tous les aspects de l'environnement résultant de l'interaction dans le temps entre les personnes et les lieux. »

Code du Patrimoine (CoPat) : DECRET (26/04/2018) - Titre Ier - Chapitre II - Article 3 - Alinea 4°
« Petit patrimoine populaire : les petits éléments non classés du patrimoine qui sont reconnus par le Gouvernement comme présentant un intérêt patrimonial, qui sont visibles depuis l'espace public ou accessibles au public, et qui servent de référence à une population locale ou qui contribuent à son sentiment d'appartenance ; »

Les textes législatifs complets sont accessibles via les liens donnés au bas de la page d' "ACCUEIL"